

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2015

Le Conseil municipal de DOMAZAN s'est réuni le vendredi 13 novembre 2015 à 20h30, en séance publique, sous la présidence de Louis DONNET, Maire.

Présents : Mme CAPELLI Aurélie, M CROUZET André, Mme DELAY Marie-Anne, M DONNET Louis, M FAYAD Ghassan, Mme FLAVIGNY Ghislaine, Mme GONOD Pascale, M MANGIN Jean-Baptiste, M PUYBAREAU Igor, M REYNAUD Guillaume, M SCHMITT Yann.

Absents : Mme COLLOMB Valérie, Mme GAFFET Muriel, M MEGER Jean-Luc, M SENOT Laurent.

Mme CAPELLI Aurélie a été nommée secrétaire

Le Conseil a approuvé le compte-rendu de la précédente réunion tenue le 24 septembre 2015. Et a pris connaissance des documents d'urbanisme à cette date.

CCPG - Mutualisation

- Présentation du schéma de mutualisation qui porte sur trois volets :
 - La mise en place d'une Police intercommunale de jour des 6 communes concernées initialement ; plus que cinq actuellement (Domazan, Fournès, Remoulins, Collias, Vers-Pont-du-Gard) car Estézargues s'est retiré. Il n'est donc pas certain que ce projet puisse aboutir. D'autres réflexions sont en cours (pistes : un policier municipal pour trois communes ? mais problématique : sécurité, maladie, congés / ASVP ?)
 - L'instruction des documents d'urbanisme : service actif depuis le mois de juillet 2015 qui sera payant en fonction du nombre d'actes par commune à partir de 2017
 - L'embauche d'un agent chargé de l'optimisation des secteurs informatiques, bureautique et téléphonique > aides et diagnostics. Toutes les communes sont pour, exceptée Aramon qui a déjà une personne en poste.

Le Conseil après avoir délibéré, approuve par délibération :

- la création d'un service de Police Intercommunale de jour ; en fonction des choix retenues, une convention d'adhésion sera proposée aux communes concernées par ce service,
- la création du service informatique et la signature de la convention d'adhésion
- la validation du schéma de mutualisation intercommunal.

POINT TRAVAUX

- Impasse de la Bégude : en attente de mise en service par EDF
- Briançon :
 - en attente de végétalisation : le plan de la Compagnie des forestiers doit être transmis pour validation
 - changement et installation de la clôture de l'avaloir côté stade
- RD235 : Mise en place et installation des dos d'âne, des ralentisseurs et du radar pédagogique finalisées
- Chemins : une étude a été réalisée pour la réhabilitation de la voirie communale ; coût total = 400 000€. Lors de l'élaboration du budget, des choix devront être pris pour prioriser les chemins (ex : St sylvestre = 117 000€) en fonction des autres projets en cours.

FINANCES

Monsieur le Maire et M. PUYBAREAU Igor propose au Conseil de débloquer une ligne de trésorerie sur du court terme sachant qu'un crédit arrive à terme et que le futur crédit contracter n'est débloqué qu'en fonction du besoin.

Deux banques ont été sollicitées : le Crédit Mutuel et le Crédit Agricole.

M. le Maire et M. PUYBAREAU propose de retenir le Crédit Mutuel pour un montant de 200 000€ sur 12 mois à un taux de 0.85%, proposition de crédit (prêt relai) en place d'une ligne de trésorerie dont la mise en place est très contraignante.

Approbation du Conseil Municipal. (délibération 2015-296)

M. PUYBAREAU Igor expose ensuite les DM à prendre :

- il s'agit de réajuster le budget compte tenu du fait de la non faisabilité pour cette année du Citystade pour une valeur de 46 000€. Cette somme est ainsi répartie sur d'autres postes.
- une DM sur les frais de fonctionnement – charges de personnel d'environ 15 000€ (poste de l'agent de bibliothèque)

Le Conseil donne son accord (délibération 2015-294)

POINT RH

- suite à l'avis favorable du CT du CDG 30, mise en place de la journée de solidarité à compter du 1^{er} janvier 2016 pour l'ensemble des agents salariés de la commune. (délibération 2015-297)
- information sur la mise en place et l'organisation des entretiens professionnels annuels pour tous les agents titulaires d'ici le 31 décembre 2015. Ces entretiens remplacent désormais la notation des agents.

ELECTIONS REGIONALES

Rappel aux conseillers que les élections régionales auront lieu les dimanches 6 et 13 décembre prochains. Un tableau sera envoyé afin de se positionner sur les permanences.

11 listes.

SMEG

Avis de mise en place (création, entretien et exploitation) de bornes de rechargement de véhicules électriques et hybrides.

Le Conseil après avoir délibéré, approuve par délibération le transfert de cette compétence au SMEG (délibération 2015-301).

PLU

Le PLU est opposable depuis le 7 septembre ; 3 recours gracieux sont en cours à ce jour :

- Famille Espérandieu : notamment lié à l'ER 22; 2 mois pour répondre – l'avocate a été sollicitée.
- Préfecture : courrier en date du 2 novembre portant sur 5 points (un sur le risque inondation, un sur le défaut d'affichage « feu de forêt » sur le plan, un sur le captage du plateau de Signargues, un sur la Z1AU, partie Ouest : la CDCEA avait demandé d'enlever cette zone en raison du caractère agricole et au prétexte qu'une subvention européenne aurait été allouée à cette parcelle). Rdvs le vendredi 20 novembre pour rencontrer M. le Préfet et évoquer tous ces points.
- cas de M. THOMAS Alain sur le plateau de Signargues par rapport à la surface d'emprise : étude en cours et modification simplifiée à prendre éventuellement.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE – SDCI

Début octobre, une réunion avec le Préfet a eu lieu afin d'évoquer le SDCI. L'objectif de ce nouveau schéma est de supprimer certaines communautés de communes et de diminuer le nombre de syndicats.

Dans notre cas, le Préfet souhaite que nous réfléchissions à une fusion CCPG-Uzège.

Plusieurs réflexions apparaissent : rapprochement CCPG, BTA, Uzège ou CCPG, Uzège ou CCPG, BTA. Ces réflexions doivent aboutir d'ici fin 2015 pour proposer un schéma final le 31 mars 2016.

Concernant les syndicats, M. le Maire évoque le rapprochement avec le SICTOMU et souhaite le refuser car il engendrerait une dégradation de service.

Le Conseil après avoir délibéré, approuve par délibération le refus de notre rapprochement avec le SICTOMU et valide le principe d'une la collecte unifiée sur l'intercommunalité. (délibération 2015-298)

CCAS

Les services fiscaux ont adressé par mail afin de réfléchir à la suppression des CCAS dans les communes de moins de 1500 habitants.

Mme CAPELLI Aurélie, Vice Présidente du CCAS, après avoir exposé la situation, rappelle qu'il n'y a aucune obligation de supprimer le CCAS et que ne sachant pas qu'elles sont les incidences d'une telle suppression pour nos administrés et pour les partenariats en cours (épicerie solidaire, UDCCAS, etc.), demande l'avis du Conseil sur ce sujet.

Le Conseil Municipal ne souhaite pas sa suppression. (délibération 2015-299)

REVERSEMENT SUBVENTION ASSOCIATION PLAISIR DE LIRE

Compte tenu de l'embauche de Mme GALLIOT Sandrine à compter du 1^{er} juillet 2015 et du passage de la Bibliothèque Municipale en régie directe à cette même date, une partie de la subvention allouée en début d'année à l'association Plaisir de Lire à ce titre, est reversée à la Mairie soit un montant de 7500€.

Le Conseil après avoir délibérer, approuve par délibération le reversement de cette somme à la Mairie. (délibération 2015-300)

PROJET MEDIATHEQUE

Ce point est reporté au Conseil suivant faute de pouvoir présenter les documents modificatifs de la phase APD.

QUESTIONS DIVERSES

- **SMICTOM** : proposition d'enfouissement des containers d'apport volontaire au coût du SMICTOM : à voir pour ceux situés à côté du stade.
- **Escapades** : Guillaume Reynaud informe qu'une première réunion a eu lieu ; bilan dans l'ensemble positif (20 inscrits en moins sur l'ensemble des communes ; Madame le maire de Rochefort trouve le prix du repas trop élevé). L'inscription des participants a été évoquée : idée de dissocier le secrétariat/accueil de la Mairie de Domazan et de faire les inscriptions à la Maison du terroir, ou autre proposition inscription par Internet. Aurélie Capelli insiste sur le fait que la première solution n'est pas acceptable car c'est encore le commune de Domazan qui devra supporter et gérer l'ensemble des inscriptions ce qui engendre une dégradation des services de notre Mairie (horaires de la Poste diminués par exemple) d'autant que la période coïncide avec les inscriptions de l'école et du périscolaire. Elle propose que le syndicat opte pour d'autres solutions telles que l'inscription par internet ou le recrutement d'une personne avec mise à disposition de la Maison du terroir ou que les inscriptions tournent également sur les trois autres communes.
- **Repas des aînés** : Pascale GONOD rappelle qu'il aura lieu le samedi 16 janvier 2016. Elle présente trois devis pour le menu ; le traiteur La Valergues est retenu (35€ par personne).
- **Communication** : Ghassan FAYAD annonce que la prochaine commission communication aura lieu le mercredi 25 novembre à 20h30 afin de finaliser les Chroniques ; date butoir pour l'envoi des articles à paraître dans les Chroniques : le 25

- novembre.
- **TBI** : Après quelques dysfonctionnements, les TBI fonctionnent ; retour positif des enseignantes à ce sujet.
 - **Chemins de randonnées**: M. le Maire propose qu'une commission extra-communale soit mise en place pour ce projet ; domazanais associés : Christian Chauderac, Claire Fabre, Germain L'Hostis. Yann Schmitt informe qu'un premier parcours d'environ sept kilomètres a été effectué au Sud du village.
Une délibération devra être prise afin de proposer 3-4 itinéraires de chemins de randonnées.
 - **Flavescence dorée** : Jean-Baptiste MANGIN informe qu'il n'y a rien d'alarmant sur notre commune ; mais de gros nids existent dans les communes proches : Remoulins, Castillon, Roquemaure. Sur Domazan, 99 souches ont été atteintes sur trois parcelles.
 - **OR2** : Jean-Baptiste MANGIN informe que les financements de ce projet sont un peu plus compliqués que prévus car nous ne sommes pas une structure agricole. Différentes pistes de financement sont envisagés : financement via l'EUROPE et le dispositif FEADER ou financement Uzège dans le cadre du programme LEADER.
 - **Problématique de l'eau** : M. le Maire rappelle qu'il s'agit d'un problème de manganèse dans le réseau et qu'il n'y a pas de risque pour la santé.
Néanmoins, afin de trouver une solution satisfaisante pour résoudre cette problématique, une visite d'un centre de traitement des eaux à côté de Caussade a été organisé courant octobre (procédé : catalyse à la soude ou procédé à l'électrolyse) par les membres du Syndicat des eaux du Plateau de Signargues.

*L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant prendre la parole, Monsieur le Maire clos le présent Conseil Municipal.
Sauf précision expresse toutes les décisions du Conseil suscitées sont prises à l'unanimité.*